

AVIS DES SOCIETES (*)

Communiqué de Presse

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 Mars 2021 a décidé de convoquer :

- Une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 29/04/2021 à l'effet de mettre en conformité certaines dispositions des statuts avec le code des sociétés commerciales telle que modifié par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 et le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières.

- Une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur les comptes de 2020 et de proposer la distribution un dividende de 2,840 Dinars par action.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.